

L'hiver sur nos routes



Dans une bouffée d'air frais, l'hiver s'installe tranquillement et nous souffle déjà ses premiers flocons. Soyez en paix, chers usagers de la route! Cette année encore, le ministère des Transports est prêt à affronter l'hiver avec vous! En effet, chaque année, les équipes du Ministère mettent tout en œuvre pour adoucir les inconvénients de la saison hivernale en assurant l'entretien des routes selon les conditions observées : nature et intensité des précipitations, température, vent, débit de circulation, etc. Ainsi, beau temps mauvais temps, tous les efforts sont déployés pour assurer les meilleures conditions routières possibles partout au Québec.

Les véhicules d'entretien ont l'air bien encombrant. Mais sans eux, la voie ne pourrait être dégagée. C'est en roulant à 50 km/h qu'ils sont le plus efficaces! Les doubler est dangereux, car vous ne pouvez pas deviner l'état de la chaussée devant eux, ni l'intensité de la poudrière causée par leurs manœuvres. Alors, patience et courtoisie sont de mise en leur présence.

Vous prévoyez acheter des pneus d'hiver?

À compter du 15 décembre 2014, un pneu d'hiver devra obligatoirement porter le pictogramme représentant une montagne sur laquelle un flocon de neige est superposé. Précisons ici qu'un pneu muni de crampons est aussi reconnu comme un pneu conçu pour la conduite hivernale s'il est utilisé conformément au [Règlement sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus de certains véhicules](#).

Les pneus d'hiver sont une obligation pour circuler sur les routes entre le 15 décembre et le 15 mars. Mais encore faut-il qu'ils soient en bon état. Au début de l'hiver, les conducteurs devraient toujours s'assurer que les pneus ont des rainures d'une profondeur d'au moins 4,8 mm. Pour mesurer la profondeur des rainures, placez une pièce de 25 ¢ dans une rainure du pneu, la tête du caribou à l'envers. Si la rainure ne touche pas au museau de l'animal, l'adhérence dans la neige profonde sera faible! Vérifiez plusieurs rainures et en divers endroits du pneu afin de détecter une usure inégale ou localisée.

Québec 511 – Info Transports

Le Ministère rend disponible de façon continue l'information sur les conditions routières au moyen du service Québec 511. Avant chaque départ, informez-vous des conditions en visitant le site Info Transports www.quebec511.info ou en composant le 511.

Transports Québec vous invite à être prudents dans vos déplacements et à ne pas oublier que l'hiver peut toujours nous piéger. Pourquoi subir l'hiver alors qu'il est tellement plus agréable de le vivre lorsque bien préparé.

Bonne route!